



Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune : [www.saintlegerprestroyes.fr](http://www.saintlegerprestroyes.fr)

### SACS JAUNES

02 et 16 février  
(sacs à retirer en mairie ou au bureau de poste)

### MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : [mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr)

### BUREAU DE POSTE : ouverture :

lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

# Infos de la municipalité

## COVOITURAGE KAROS

Afin de **réduire les coûts de transport** et de favoriser des déplacements éco-responsables, le **Département de l'Aube et Troyes Champagne Métropole** proposent aux Auboisiens une solution de **covoiturage « local »** très incitative : la solution KAROS qui s'appuie sur une **application simple et gratuite** (disponible sur Google Play et Apple store). Cette application recense les trajets des personnes inscrites et met en relation les usagers ayant des déplacements similaires à des horaires concordants. Conducteurs et passagers y trouvent leur compte (**participation financière** de TCM et/ou Département de l'Aube).

## RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITE (CNI et/ou passeports) : ANTICIPEZ !

Vérifiez dès maintenant la validité de vos titres d'identité. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler ! Voici les 14 communes de l'Aube équipées pour recevoir les demandes : Arcis, Brienne, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Creney, Estissac, Ervy-le-Châtel, La Chapelle-St-Luc, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, St-André-les-Vergers, Saint-Julien-les-Villas, Sainte-Savine, Troyes (Hôtel de ville, mairie annexe des Chartreux et mairie annexe des Marots). Depuis un an, les délais de prise de rendez-vous pour déposer une demande se sont considérablement allongés.

### IL EST DONC INDISPENSABLE D'ANTICIPER VOS DEMARCHES.

- 1- Vérifiez si votre titre d'identité est toujours valide,
- 2- Si tel le cas, vérifiez les conditions d'entrée dans le pays où vous partez,
- 3- **6 mois AVANT** sa date d'expiration réelle, vous pouvez prendre rendez-vous sans attendre.

Vous pouvez remplir le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. Les structures France Services (Bouilly 09.71.26.22.76) peuvent vous accompagner dans cette démarche.

Soyez attentifs aux justificatifs et aux documents que vous devez fournir.

## AXA ASSURANCE SANTE

Une réunion publique, sans aucune obligation, sur l'assurance santé se tiendra **vendredi 10 février 2023, à 15 heures, salle annexe Jean Phocion** : Renseignements : Stéphane SAINT-GEORGES 06.63.74.43.43.

## COLLECTE HIVERNALE DECHETS VERTS

(pas de collecte en février)

**Vendredi 17 mars**

voir document distribué en janvier

## EXPOSITION A LA BIBLIOTHEQUE POUR LES PETITS

« Le Bol de lait »

**DU 18 janvier AU 11 février**

Venez suivre les aventures de petit lapin et le crocodile dessinés par Malika Doray ! Dans le cadre de l'opération « Premières pages », une exposition prêtée par le Conseil Départemental de l'Aube, ayant pour but de sensibiliser les petits enfants et leur famille à l'importance du livre dès le plus jeune âge est à votre disposition (accès aux horaires d'ouverture de la bibliothèque).

## STOP AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par intoxication en France. Pendant l'hiver 2021-2022, 282 personnes ont été exposées à ce gaz dans notre région. L'ARS Grand-Est appelle donc à la plus grande prudence.

En cas de fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête... Aérez immédiatement les locaux. Arrêtez si possible toute combustion, évacuez les locaux. Alerte les secours. Apprenez à mieux connaître ce gaz et testez vos connaissances sur [www.stopmonox.com](http://www.stopmonox.com)

## TOMBOLA DES ST LEGER

Dans le cadre du 13<sup>e</sup> rassemblement des St Léger de France et d'Ailleurs, qui aura lieu les 27 et 28 mai à St Léger sous Cholet (49) une grande tombola est organisée avec de très beaux lots. **Les carnets (20€) sont en vente en mairie.** Quelques lots : Mise à disposition d'un gîte communal pour 4 personnes, pendant 1 semaine + 4 repas à l'auberge à St Léger (06), une semaine de location en gîte rural « 3 épis » pour 2 personnes, 2 séjours pour 2 personnes au Puy du Fou, 1 coffret repas gastronomique, 1 week-end à Paris 2 personnes, nombreux paniers gourmands, coffrets vins, bières...